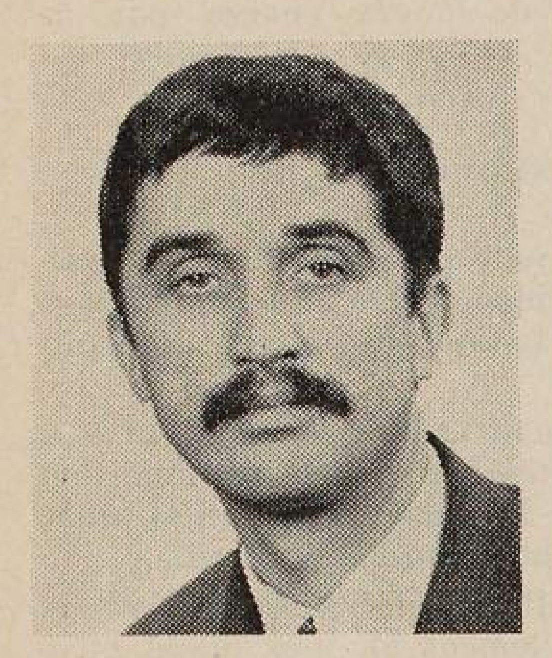
REPUBLIQUE FRANÇAISE — Département du Cher — Circonscription de SAINT-AMAND

Élections législatives du 23 juin 1968

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

présente la candidature de :



J.-P. HARRIS

Professeur
au Lycée de Nevers
Ancien Professeur
au Lycée de
Saint-Amand-Montrond
Membre
du Bureau exécutif
de la F.G.D.S.
de la Nièvre

Remplaçante éventuelle :

Dr. Berthe FIÉVET

Médecin
à Dun-sur-Auron
Membre du Bureau
de la F.G.D.S. du Cher



Lettre aux électeurs

Si je suis revenu parmi vous afin de solliciter vos suffrages, c'est essentiellement :

— pour répondre à une situation exceptionnelle voulue et entretenue par le pouvoir pour désemparer et effrayer les électeurs et par là les amener à voter pour lui, au mépris de leurs intérêts réels,

— parce que je veux défendre avec résolution cette région du centre de la France artificiellement découpée qui est mon pays,

— enfin pour réconcilier notre tradition socialiste et républicaine qui exige des réformes, avec les légitimes aspirations de notre jeunesse, de vos enfants, écœurés et souvent désespérés par l'incompréhension du gouvernement gaulliste.

Je m'engage si je suis élu à donner un compte rendu de mandat en début et fin de session parlementaire.

Ceci implique la création d'un Centre d'Études et de Promotion du Saint-Amandois, rassemblant toutes les bonnes volontés et notamment les animateurs reconnus de la région : élus cantonnaux et municipaux, syndicalistes ouvriers et paysans, associations familiales, industriels, commerçants, artisans.

Ainsi pourront être réellement défendues au parlement :

l'exploitation agricole, injustement dépréciée, en exigeant la revalorisation des prix pour l'élevage durement touché actuellement, mais aussi pour les céréales menacées par une mauvaise conception du marché commun,

l'industrialisation de la région, jusqu'ici sous-développée et en continuelle dépopulation, en exigeant un VIe plan harmonieux et humain qui permette des salaires décents, la sécurité de l'emploi, des conditions économiques propres à rendre heureuse la fin d'une vie laborieuse,

la démocratisation de l'enseignement.

Cet avenir dépend de votre choix, de votre volonté de progrès et de paix sociale.

Seule la F.G.D.S. peut apporter la réalisation d'un programme concret de gouvernement répondant aux aspirations et aux besoins populaires.

Seule la F.G.D.S. peut permettre de vaincre la peur entretenue par le pouvoir.

Jean-Pierre HARRIS — Docteur Berthe FIÉVET

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Pour vous permettre de nous juger objectivement, nous vous présentons le programme minimum de la F.G.D.S.

1. — Salaires et Sécurité Sociale :

— Aucun salaire mensuel inférieur à 600 F.
— Revalorisation accélérée du pouvoir d'achat des personnes âgées.
— Respect du principe « à travail égal, salaire égal », en particulier pour les jeunes et les femmes.
— Mesures assurant aux rémunérations un pouvoir d'achat réel en réduisant les avantages économiques des puissances d'argent actuellement favorisées par le pouvoir, ce qui permettra une meilleure répartition nationale des revenus.

Seules ces mesures garantiront les récentes augmentations attribuées aux travailleurs, faute de quoi, elles seraient rapidement détruites par l'inflation préparée par le pouvoir gaulliste.

— Abrogation des ordonnances concernant la Sécurité Sociale.
— Etude immédiate d'une réforme démocratique d'ensemble de la Sécurité Sociale.

2. — Travail et emploi :

— La diminution de la durée du travail rendue possible par les progrès de la technique et une productivité contrôlée et harmonisée.
— Abaissement progressif de l'âge de la retraite.
— Augmentation et extension des indemnités en vue de rétablir le pouvoir d'achat des 500.000 travailleurs actuellement touchés.
— Reclassement et reconversion de ceux-ci : l'abaissement de l'âge de la retraite doit être un facteur de résorption du chômage.
— Formation des salariés aux tâches de gestion, et participation réelle au fonctionnement de l'entreprise.

3. — Politique du logement :

— 600.000 logements annuels au minimum, dont 350.000 sociaux, les prix doivent en être adaptés aux ressources les plus modestes.

Cette politique du logement doit être inscrite dans la politique d'aménagement du territoire.

4. — Politique agricole :

— Alléger les charges d'exploitation ; Assurer une juste rémunération du travail paysan par une politique des prix appropriée.
— Développer la coopération et moderniser harmonieusement les structures.
— Planifier les objectifs en tenant compte des biens nationaux et des débouchés extérieurs.
— Don ou vente à prix réduit aux personnes disposant de faibles revenus des excédents agricoles dont le stockage ou l'exportation entraînent d'ailleurs de lourdes charges pour la collectivité.

5. — Éducation nationale :

— Refonte de l'université pour créer un enseignement supérieur démocratique et moderne, seul capable d'assurer la coopération des étudiants et des enseignants.
— L'éducation nationale adaptera la formation des jeunes, en particulier dans le secondaire et le technique, aux besoins de la nation, donc du progrès social, intellectuel et culturel.
— La recherche scientifique doit être améliorée et permettre essentiellement un plus grand bien-être pour tous.

Les mesures de nature à favoriser une relance de l'expansion par la consommation ne peuvent atteindre cet objectif que par des moyens novateurs :

— *Réduction des dépenses de prestige inproductives.*
— *Réforme démocratique de la fiscalité donc répartition plus juste de l'impôt, les grandes sociétés doivent cesser d'être outrageusement privilégiées.*
— *Possession ou contrôle par la puissance publique des secteurs-clefs de l'économie : banques, assurances, armement, espace, aéronautique.*
— *Un aménagement du plan tenant compte des problèmes humains, ainsi peut être créée une véritable région naturelle du Centre de la France évitant à notre circonscription l'insécurité de l'emploi, les bas salaires et l'exploitation de la personne humaine.*

6. — Politique internationale :

— Construction progressive d'un pouvoir politique européen démocratiquement contrôlé.
— Coopération loyale avec le tiers monde.
— Contribution honnête à la paix mondiale : arrêt de la guerre au Viet Nam et au Moyen-Orient.
— Organisation de la coexistence pacifique donc désarmement programmé.

Pour l'AVENIR... Dimanche 23 juin 1968

Votez pour le Progrès et la Paix sociale

Votez pour Jean-Pierre HARRIS

Imprimerie GRAUX Saint-Amand

Vu : le candidat.

Sciences Po / fonds CEVIPOF